

**ALLOCUTION DE MADAME CHRISTINE SAFARI AU 28^{ème}
COMMÉMORATION DU GÉNOCIDE PERPÉTRÉ CONTRE LES TUTSI
EN 1994 AU RWANDA**

Excellence Monsieur l'Ambassadeur de la République du Rwanda aux Royaume des Pays-Bas, Mr. Olivier Jean Patrick Nduhungirehe,

Madame la Directrice Générale de la Coopération Internationale au Ministère des Relations Extérieures, Mrs. Kitty van der Heijden,

Madame l'Adjoint Maire de la ville de La Haye, Mrs. Saskia Bruines,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Les Membres du Corps Diplomatiques et Consulaires,

Mesdames et Messieurs les Représentants des Organismes Internationaux,

Distingués invités,

Chers Amis du Rwanda,

Chers Compatriotes,

Aujourd'hui, le Rwanda et ses amis commémorent pour la 28^{ème} fois le Génocide perpétré contre les Tutsis au Rwanda en 1994, dans lequel plus d'1 million de personnes ont péri. Je voudrais tout d'abord vous remercier en mon nom propre et au nom de l'association Ibuka Hollande que je préside, d'avoir accepté notre invitation afin de vous joindre à nous en cette 28^{ème} Commémoration du Génocide perpétré contre les Tutsis en 1994 au Rwanda.

Ibuka, est une association des rescapés du Génocide perpétré contre les Tutsis en 1994 au Rwanda. L'association mère est domiciliée au Rwanda mais elle a des branches partout dans le monde. Aussi, Ibuka Hollande a été enregistrée auprès de la Chambre du Commerce pour la première fois en 2003. De ce fait, Ibuka Hollande en tant qu'association a pour mission la Justice, la Mémoire ainsi que l'Assistance aux rescapés.

S'agissant de la Justice, il nous est très impératif que toute personne suspectée d'avoir participé au Génocide perpétré contre les Tutsis en 1994 au Rwanda, soit traduite en Justice au Rwanda ou ailleurs dans le monde. Ainsi, Je salue de passage les autorités du Royaume des Pays-Bas pour les efforts qu'ils ont déjà aménagés pour arrêter, juger ou extraditer les suspects ayant élu domicile ici aux Pays-Bas. Je salue également les efforts que mènent les autorités du Mécanisme Résiduel des Cours Pénale des Nations Unies. Ibuka apprécie le travail déjà accompli tout en rappelant qu'il ait très important de continuer dans ce sens.

S'agissant de la Mémoire, en collaboration avec les représentants de l'Etat Rwandais ainsi qu'avec la Communauté International, Ibuka Hollande a pour mission d'organiser les cérémonies annuelles de commémoration du Génocide perpétré contre les Tutsis en 1994 au Rwanda.

Permettez-moi de souligner que pour mieux se recueillir et se souvenir des leurs, les rescapés ont toujours besoin de monument commémoratif. Plusieurs monuments ont déjà été érigés sur différents sites significatifs du Génocide au Rwanda mais aussi ailleurs comme en Belgique, en France, en Suisse, au Royaume-Uni, au Canada etc. Ici au Pays-Bas, nous avons déjà fait une demande officiellement auprès des autorités compétentes et nous espérons en obtenir une autorisation dans les jours à venir.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le thème de commémoration de cette année s'intitule « *Kwibuka-nous avons choisi d'être Unis* ».

Après plus de deux décennies depuis que le Génocide s'est passé, nous rendons hommage et magnifions les nôtres qui ont été massacrés parce qu'ils sont nés Tutsis. Nous devons consoler et reconforter ceux qui ont perdu leurs proches, les orphelins, les veufs et ceux sans famille afin qu'ils ne soient pas submergés par le chagrin car ils ont besoin d'être rassurés pour leur donner courage et la confiance nécessaire afin de continuer à résister devant ce mode hypocrite, injuste, instable et insatiable.

Dans ce long cheminement, nous devons également réfléchir au chemin déjà parcourus dans la reconstruction du Rwanda, à restaurer la dignité des Rwandais, à assurer notre développement tout en consolidant les acquis de notre progrès.

En effet, durant cette période difficile de commémoration, les rescapés sont appelés à être plus fort que jamais. Ils ne doivent pas se laisser emporter par le chagrin. Le Génocide nous a laissé beaucoup de blessures mais les rescapés ont fait preuve de courage extraordinaire. Je salue les rescapés qui malgré tout ça ont réussi à se reconstruire, à fonder des nouvelles familles et à embrasser la vie de nouveau.

Notre pays le Rwanda s'est reconstruit. Il est devenu un pays sécurisé et qui sécurise les autres pays. Le Rwanda est maintenant un pays modèle. Le Pays maintenant garantit la liberté et autres droits fondamentaux à tous ses citoyens sans

distinction. C'est un pays qui se développe rapidement et qui attire les visiteurs ainsi que des investisseurs étrangers. Les rescapés n'ont pas été laissés de côté dans ce processus de développement de notre pays.

Du fond de mon cœur, je salue les anciens soldats du Front Patriotique Rwandais (FPR) qui se sont battus pour arrêter le Génocide et ainsi nous sauver. Les Génocidaires avaient juré de nous exterminer, mais ils ont échoué grâce au courage et à la détermination de des jeune hommes et femmes du FPR.

Je remercie également le Gouvernement du Rwanda qui continue à mettre en place des programmes de soutien aux rescapés du Génocide, notamment des bourses d'études pour les jeunes étudiants, la mutuelle de santé ainsi que les logements sociaux pour les plus démunis.

Enfin, je voudrais remercier le Gouvernement du Royaume des Pays-Bas pour avoir autorisé l'association Ibuka Hollande d'exercer ses activités en tant qu'association de droit Néerlandais. Ibuka Hollande salue également les efforts menés par le Gouvernement des Pays-Bas pour nous rendre justice que ce soit pour juger ou extradier les présumés coupable. Il y a encore un long chemin à faire et nous espérons qu'un jour il y aura une loi qui punit le déni du Génocide des Tutsis.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Permettez- moi de conclure en rappelant ce qui suit :

Premièrement que l'association Ibuka Hollande a déjà demandée officiellement qu'il soit érigé un monument commémoratif du Génocide perpétré contre les Tutsis ici aux Pays-Bas. Cette demande est encore en cours et nous espérons que les autorités compétentes nous donneront une réponse favorable dans les jours avenir.

Deuxièmement, l'Association Ibuka Hollande demande l'ouverture d'un projet de loi qui interdit le déni du Génocide perpétré contre les Tutsis aux Pays-Bas.

Troisièmement, l'Association Ibuka Hollande sollicite l'assistance de tout un chacun, mais surtout de la société civile et des médias dans le combat contre les négationnistes.

Et finalement, je demande à mes sœurs et frère rescapés de se souvenir mais surtout de ne pas sombrer dans le chagrin. Le thème de notre commémoration le dit si bien. « **Nous avons choisi de nous unifier et de nous fortifier afin de rendre *hommage aux nôtres* ».**

Je vous remercie